

Arrêté ministériel portant désignation des membres du groupe de travail chargé de l'élaboration des profils de certification correspondant aux profils de formation établis par le Service francophone des Métiers et des Qualifications dans le domaine des métiers de la coiffure, de l'esthétique, de la mécanique automobile et du couvreur-étancheur de l'enseignement technique et professionnel

A.M. 09-11-2017

M.B. 21-02-2018

La Ministre de l'Education,

Vu le décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre notamment l'article 39bis, § 2;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 13 décembre 2012 relatif à l'organisation et au fonctionnement des groupes de travail prévus par l'article 39bis, § 2, du décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre;

Considérant les propositions de l'administrateur général de l'Enseignement et de la Recherche scientifique et du Conseil général de Concertation pour l'Enseignement secondaire,

Arrête :

Article 1^{er}. - Le groupe de travail chargé de l'élaboration des profils de certification correspondant aux profils de formation établis par le Service francophone des Métiers et des Qualifications dans le domaine des métiers de la coiffure de l'enseignement technique et professionnel est composé

1. de huit membres sur proposition du Conseil général de concertation pour l'Enseignement secondaire :

- Christina PAPADOPOUPOLS (enseignement libre subventionné);
- Michèle GILLOT (enseignement libre subventionné);
- Patrick LENAERTS (enseignement libre subventionné);
- Pascale PRIGNON (enseignement libre subventionné);
- Annouck FREYMANN (enseignement organisé par la Communauté française);
- Olivier VAN WASSENHOVE (enseignement organisé par la Communauté française);
- Carine LEEMANS (enseignement officiel subventionné);
- Patricia BERTOLDO (enseignement libre subventionné indépendant);

2. de deux représentants du Service de l'Inspection visé à l'article 3, alinéa 2, du décret du 8 mars 2007 relatif au service général de l'inspection, au service de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement organisé par la Communauté française, aux cellules de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement subventionné par la Communauté française et au statut des membres du personnel du service général de l'inspection et des conseillers pédagogiques :

- Pascale FOLON
- Yasmine LORENT

3. d'un délégué de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique sur proposition de l'Administrateur général ; ce délégué assure la présidence du groupe de travail :

- Nathalie LEVAUX, Présidente.

Article 2. - Le groupe de travail chargé de l'élaboration des profils de certification correspondant aux profils de formation établis par le Service francophone des Métiers et des Qualifications dans le domaine des métiers de l'esthétique de l'enseignement technique et professionnel est composé

1. de huit membres sur proposition du Conseil général de concertation pour l'Enseignement secondaire :

- Christina PAPADOPOULS (enseignement libre subventionné);
- Michèle GILLOT (enseignement libre subventionné);
- Patrick LENAERTS (enseignement libre subventionné);
- Pascale PRIGNON (enseignement libre subventionné);
- Joëlle HOUGARDY (enseignement organisé par la Communauté française);
- Olivier VAN WASSENHOVE (enseignement organisé par la Communauté française);
- Fabienne BANETON (enseignement officiel subventionné);
- Patricia BERTOLDO (enseignement libre subventionné indépendant);

2. de deux représentants du Service de l'Inspection visé à l'article 3, alinéa 2, du décret du 8 mars 2007 relatif au service général de l'inspection, au service de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement organisé par la Communauté française, aux cellules de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement subventionné par la Communauté française et au statut des membres du personnel du service général de l'inspection et des conseillers pédagogiques :

- Pascale FOLON
- Yasmine LORENT

3. d'un délégué de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique sur proposition de l'Administrateur général ; ce délégué assure la présidence du groupe de travail :

- Nathalie LEVAUX, Présidente.

Article 3. - Le groupe de travail chargé de l'élaboration des profils de certification correspondant aux profils de formation établis par le Service francophone des Métiers et des Qualifications dans le domaine des métiers de la mécanique automobile de l'enseignement technique et professionnel est composé

1. de huit membres sur proposition du Conseil général de concertation pour l'Enseignement secondaire :

- Pierre HENRY (enseignement libre subventionné);
- Philippe VAN GEEL (enseignement libre subventionné);
- Patrick LENAERTS (enseignement libre subventionné);
- Pascale PRIGNON (enseignement libre subventionné);
- Philippe LEIDINGER (enseignement organisé par la Communauté française);
- Olivier VAN WASSENHOVE (enseignement organisé par la Communauté française);
- Michel FROMENT (enseignement officiel subventionné);
- Philippe BELIN (enseignement officiel subventionné);

2. de deux représentants du Service de l'Inspection visé à l'article 3, alinéa 2, du décret du 8 mars 2007 relatif au service général de l'inspection, au service de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement organisé par la Communauté française, aux cellules de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement subventionné par la Communauté française et au statut des membres du personnel du service général de l'inspection et des conseillers pédagogiques :

- Juriaan FRAIPONTS
- Pierre FENAILLE (suppléant : Maurice MERKELBACH)

3. d'un délégué de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique sur proposition de l'Administrateur général ; ce délégué assure la présidence du groupe de travail :

- Nathalie LEVAUX, Présidente.

Article 4. - Le groupe de travail chargé de l'élaboration des profils de certification correspondant aux profils de formation établis par le Service francophone des Métiers et des Qualifications dans le domaine des métiers de la couverture (couvreur-étancheur) de l'enseignement technique et professionnel est composé

1. de huit membres sur proposition du Conseil général de concertation pour l'Enseignement secondaire :

- Patrick MAGNIETTE (enseignement libre subventionné);
- Michel GERARD (enseignement libre subventionné);
- Patrick LENAERTS (enseignement libre subventionné);
- Pascale PRIGNON (enseignement libre subventionné);
- Olivier VAN WASSENHOVE (enseignement organisé par la Communauté française);
- Eric GERARD (enseignement organisé par la Communauté française);
- Eric KORMOS (enseignement officiel subventionné);
- Patrick THIRY (enseignement officiel subventionné);

2. de deux représentants du Service de l'Inspection visé à l'article 3, alinéa 2, du décret du 8 mars 2007 relatif au service général de l'inspection, au service de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement organisé par la Communauté française, aux cellules de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement subventionné par la Communauté française et au statut des membres du personnel du service général de l'inspection et des conseillers pédagogiques :

- Christian WILVERS
- Maurice MERKELBACH

3. d'un délégué de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique sur proposition de l'Administrateur général ; ce délégué assure la présidence du groupe de travail :

- Nathalie LEVAUX, Présidente.

Article 5. - Les groupes de travail peuvent s'adjoindre la présence d'experts s'ils le jugent nécessaire.

Article 6. - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Bruxelles, le 9 novembre 2017.

M.-M. SCHYNS